

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU  
PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : [ffjpp.siege@petanque.fr](mailto:ffjpp.siege@petanque.fr)



**COMITE**

**DIRECTEUR**

**Réunions des 15 et 16 septembre 2012**

(Ces réunions se sont tenues à Marseille le samedi 15 septembre de 08h00 à 17h00 et dimanche de 08h00 à 12h00).

**Etaient présents** : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P  
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, COMBES, COSTE, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, IANNARELLI, JUAN, MOREAU, Mmes PAUGAM, PERONNET, MM. PLACON, POGGI, READ, SIGNAIRE, STIRMEL, Mme TROUBAT et M.THERON.**

**Y participaient** : M. **GRANDE**, Directeur Administratif  
M. **PERONNET**, Directeur Technique National  
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale  
MM. **CHEVALIER** et **DELCHET** représentants le Conseil des Ligues

## **I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT**

La longue saga des Championnats de France est presque arrivée à son terme puisqu'il ne reste plus qu'un titre à décerner le week-end prochain, celui des Vétérans. Ces Championnats se sont bien déroulés et ont été globalement bien organisés. Toutefois, plusieurs petits détails viennent empêcher de trouver cela complètement parfait. Mes propos ne remettent pas en cause la volonté inébranlable des organisateurs et des bénévoles de bien faire. Parfois, certains détails viennent donc, gâcher la fête, je pense à la restauration du samedi soir qui devient un repas de banquet alors qu'un repas simple et bon est demandé à un prix raisonnable. Les terrains sont à prendre en compte et doivent correspondre au jeu proposé. Nous devons tirer nos sports vers le haut et prendre conscience tous ensemble que les Championnats de France font partie de notre vitrine et sont la devanture de notre fond de commerce. Bien entendu, même si le nombre d'organisateur potentiels n'est pas pléthorique, il faut que nous soyons à l'avenir plus exigeants sur ces détails qui souvent sont la paille au milieu de l'œil alors que le reste est parfait et on sait bien que les gens ne se souviennent que du détail défectueux. Par contre, les critiqueurs qui n'organisent jamais me sont moins sympathiques car la difficulté d'organiser donc de fédérer est en première ligne bien loin de la critique même à juste raison. Il faudra donc que la FFPJP aille encore, plus en amont se rendre compte des sites proposés sans que cela soit pourtant un gage de réussite à 100 %.

L'arbitrage sera sans doute à améliorer sans cesse car les arbitres sont des êtres humains, Dieu merci, et il est parfois difficile d'homogénéiser un ensemble composé de divers grades, nous y travaillons avec la Commission.

Les Championnats de France sont à améliorer, par exemple le nouveau championnat Promotion et chacun, à tous les étages, doit prendre conscience que ces épreuves ne doivent pas souffrir d'à peu près. Je tiens à dire ici que la rumeur se contente de colporter des nouvelles mais n'est pas obligée de dire la vérité. A ce sujet, je veux faire une précision : le Championnat tripléte senior ne ressemblera pas au championnat des jeunes quant à la qualification parce que nous ne sommes pas dans la même problématique. Un bilan sera fait ce week-end afin d'envisager l'avenir.

Les Championnats du Monde sont en approche de réalisation, puisque nous sommes à quelques jours du début le 4 octobre prochain. Cet évènement ne sera pas un concours ou un championnat tel que nous avons l'habitude de le connaître. Nous serons là et les acteurs du monde « *pétanquier* » doivent le comprendre et le réaliser, dans le domaine de l'évènement sportif de haut niveau tel que le tennis peut le faire avec Roland Garros. Ce championnat du monde doit éclairer nos sports et mettre en lumière le travail des très nombreux bénévoles de nos 6200 clubs et de nos Comités, Ligues et Fédération.

Ces Championnats du monde ont d'ailleurs débuté depuis longtemps et les actions de promotions en amont ont toutes été un succès avec le CD 13 et les animations proposées aux collégiens, le challenge 13 et sa finale du Prado, la Ligue PACA vers les élèves des écoles primaires et vers les lycéens et au Printemps des lycées. Les enfants sont invités aux championnats du monde le 04 octobre. Je félicite les dirigeants organisateurs du CD 13 et de la Ligue PACA pour cette réussite de promotion en collaboration avec l'USEP et l'UNSS.

La F.F.P.J.P. a mis en place son premier « Pétanque Tour » qui s'est avéré être un total succès populaire autour du village et boulodrome itinérants avec le parfait concours de nos champions que je remercie. Mes félicitations à Clément MENEGHIN et Xavier GRANDE pour le montage et la réalisation du projet, à Jean Pierre DARREOUS pour son engagement sans faille. Mes remerciements à tous les acteurs de la FFPJP et des clubs, Comités départementaux et régionaux ainsi qu'aux villes qui nous ont accueillis dans leur cœur, Rennes, Montpellier, Toulouse, Dijon, Lyon et Paris.

Bravo et félicitations aux protagonistes de la Web TV fédérale qui connaît un succès grandissant à coups de milliers de visites à chaque championnat, un exemple : pas moins de 22 000 connexions le week-end dernier pour les triplettes féminines à Pau.

La Coupe de France est partie, son cycle a recommencé comme une montre Suisse sous la baguette de Jean CHARPENTIER et de ses deux compères Michel COSTE et Jacques THERON. Nous n'avons pas encore le nom de la ville hôte de la phase finale mais cela devrait se confirmer assez rapidement.

Ma grande préoccupation est une fois de plus, du côté des chiffres du nombre des licenciés, il manque 5 000 licences, cela fait aux alentours de 25 000 € de recettes en moins, heureusement les mutations ont été plus nombreuses que prévues. Mais attention, nous allons finir par passer sous la barre des 300 000 licenciés alors que les médias n'auront jamais autant parlé de nous en bien, jamais il n'y aura eu autant d'heures de télé, jamais il n'y aura eu autant d'actions tous azimuts de la part de la grande famille des boules. Un constat : les temps changent, les gens aussi et leurs habitudes avec, il faudra s'adapter car la société ne s'adaptera pas à nous. Le succès des compétitions par clubs est un signe fort du changement de comportement de nos licenciés. La licence à deux intérêts et non à deux vitesses est peut-être une solution. Un gros travail pour l'avenir.

Nous allons travailler ce week-end et même après, jusqu'au bout de notre mandat, pour le bien de nos licenciés, de nos clubs, de nos comités et de nos ligues, pour le bien de nos sports et parler d'assurance, de discipline, de sport avec la DTN, de championnats par clubs, d'arbitrage, etc... nous travaillons pour l'avenir sans le connaître vraiment.

Je voudrais aussi vous dire combien j'apprécie le travail car dans ce cas nous pouvons parler de travail de Daniel READ notre trésorier général. Un travail qui représente environ 6 heures par jour et des nuits d'insomnie. Jamais autant de clarté, de détails, de précisions n'auront été fournis à l'ensemble des membres du Comité Directeur, jamais les finances n'auront été autant sous contrôle. Quand je pense que des personnes sont encore critiques, un bénévole qui travaille gratuitement tous les jours avec tant de qualité ne se trouve pas à tous les coins de rues. Il est très facile de parler moins de travailler, Daniel, lui, travaille pour notre fédération sans faire d'effet de manches dans l'ombre de façon très efficace, il a toute ma confiance pour l'avenir. Il vous commentera, tout à l'heure, la situation financière.

Avant de passer à nos travaux, je voudrais que nous ayons une pensée pour des personnes de notre famille qui sont parties pour toujours et qui vous et nous étaient chères : la Maman de notre Ami Michel SIGNAIRE, la maman du Président du CD 69, Jean Paul PEROTTO, le grand-frère de Farid BENDIDOU, Président de la Commission jeunes régionale Champagne Ardennes, Jean BERANGER le skieur prestigieux, mari de Christine GOITSHELL, grand amoureux passionné de pétanque à ALLEVAR, Clovis CAPELLO, champion de France doublettes en 1977 et triplettes en 1981 et 1983 et

animateur d'école de pétanque dans le Tarn et Garonne, Gaëtan LUCIDO, ancien président du CD 40 de 1981 à 1996 et la semaine dernière, notre Ami Jacques ZAMORA, Président en activité du Comité de Gironde et toutes celles et ceux dont je n'ai eu connaissance depuis notre dernier Comité Directeur.

Bien plus joyeux car il faut se nourrir de bonheur, celui qui nous fait avancer. Séverine est revenue parmi nous, Axelle est maintenant grande ou presque et en bonne forme, belle, espiègle comme sa Maman et sympathique comme son Papa.

Je vous fais remarquer que depuis notre dernière réunion, nous n'avons plus Mlle Céline THEDEVUIDE mais nous avons maintenant Madame Céline PERONNET à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur avec son Jean Yves.

## **II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR**

### **Rajouts :**

- **Courriers reçus** : lettre d'un dirigeant du Comité Départemental des Alpes Maritimes
- **Résultats de la Coupe des Confédérations** : 13 – 14 – 15 avril à Madagascar, remportée par l'équipe Malgache devant l'équipe de France composée de MM. PUCCINELLI, GRANDET, LOY

*(Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de mai est approuvé à l'unanimité.)*

## **III. CHAMPIONNATS DU MONDE 2012 :**

M. BARTHELEMY, agence Quarterback, présente l'état d'avancement de l'organisation de la compétition.

Il précise qu'ils ont choisi, en dehors de la production télévisuelle, uniquement des entreprises de la Région PACA.

Afin de présenter un évènement éco-responsable, ont été privilégiés les déplacements en transports en commun. Ainsi, l'ensemble des participants, aurat des « pass » pour voyager en métro pendant toute la compétition et réduire ainsi, l'impact carbone.

85% des places ont été vendues et la journée du dimanche se jouera à guichet fermé.

Plus de 500 enfants sont attendus pour la journée du jeudi, 6 bus ont été réservés pour les acheminer sur site, dans le cadre des actions réalisées en amont des Championnats du monde par la Ligue PACA.

Un rassemblement des Nations sera effectué à côté de la Mairie de Marseille pour un défilé et un discours d'introduction du Maire de Marseille. Ensuite, les Présidents de Fédérations prendront un petit train pour aller dans l'hémicycle du Conseil Régional, où ils seront accueillis par son Président, M. VAUZELLE, pour assister au Congrès électif de la FIPJP. A cette occasion il sera diffusé le film réalisé par la Ligue PACA.

Lors de l'évènement, plus de 100 bénévoles seront sur site avec l'aide d'une classe de l'Université de STAPS Marseille.

Les camping-cars pourront être reçus, sur un stade à proximité pouvant accueillir 70 véhicules (réservation payante).

M. COSTE Michel est désigné pour être membre du Jury des Championnats du Monde.

## **IV. FINANCES**

La situation financière au 30 août figure en annexe.

La Commission des Finances s'est réunie la veille de cette réunion.

Il a été annoncé que le budget sera conforme aux prévisions du budget révisé de février 2012.

Les recettes sont conformes aux prévisions avec une baisse du nombre de licenciés et une augmentation des mutations. L'ensemble des dépenses de fonctionnement est sous contrôles.

A noter que la subvention du Ministère sera d'environ 24 000 € supérieure aux prévisions. Il a donc été décidé d'augmenter certaines dépenses de la DTN pour éviter qu'elles soient affectées en fonds dédiés l'année suivante.

Lors de la mise en place de la nouvelle licence carte à puce, la F.F.P.J.P. s'est engagée à livrer, gratuitement à tous les clubs, un lecteur pour la gestion de cette nouvelle licence.

A la fin de l'année 2010, il restait alors plus d'un millier de lecteurs à acheter et les Comités Départementaux souhaitaient recevoir un lecteur par club existant. Nous avons alors décidé en Comité Directeur Fédéral d'acheter ces lecteurs manquants suite à l'accord du Congrès d'Epinal. Lors de ce congrès, nous vous avons proposé de livrer le reliquat de lecteurs suivant vos besoins contre paiement avec notre engagement de vous rembourser dès que possible. Les lecteurs étant facturés au prix unitaire de 130.00 €.

42 Comités Départementaux ont répondu à cette opération et ont reçu leur reliquat de lecteurs. Nous tenons à remercier ces Comités de l'aide efficace qu'ils ont apportée à leur Fédération. A ce jour, quelques Comités ont répondu ne pas avoir besoin du reliquat de lecteurs, quelques-uns ont mal évalué leur besoin en 2009 et 45 Comités n'ont jamais répondu.

Un aménagement de cette opération est proposé pour qu'elle soit terminée à la fin du mandat. Tous les Comités Départementaux ont eu suffisamment de temps pour réfléchir et définir leurs besoins.

D'autre part, certains Comités ont changé entre-temps de dirigeants, c'est pourquoi il a été décidé de procéder ainsi :

- Si les CD souhaitent recevoir la totalité du reliquat, ils les commandent avec la procédure définie en vigueur. (Paiement avec remboursement)
- S'ils souhaitent recevoir un nombre partiel de lecteurs. (Paiement et remboursement). Ils l'indiquent à la F.F.P.J.P. qui leur enverra un document avec la quantité souhaitée en mentionnant qu'ils n'ont plus besoin du reste des lecteurs.
- Si les CD ne souhaitent plus recevoir de lecteurs, ils devront le faire savoir rapidement.

Par la suite les lecteurs pourront être achetés à la SAOS au prix de 150 €.

Habituellement, le décompte des licences est effectué au 30 septembre pour un envoi des fiches financières aux environs du 15 octobre.

Le Comité Directeur a accepté d'avancer cette date au 15 septembre notamment en raison des Championnats du Monde au début du mois d'octobre.

## **V. COUPE DE FRANCE**

2577 clubs sont inscrits pour l'édition 2012/2013, soit un peu plus que l'an passé (2500).

La date butoir du 1<sup>er</sup> tour de cette compétition est fixée au 7 octobre, jour de la finale des Championnats du Monde.

Le Comité de Pilotage et la F.F.P.J.P ont reçu la candidature de la ville d'Istres pour l'organisation de la finale.

Pour ce qui est de la **Coupe d'Europe des Clubs**, il a été décidé qu'à partir de 2013 la gestion administrative des finales se jouant en France seront gérées administrativement par le « Comité de Pilotage de la Coupe de France ». La Finale de l'édition 2012 se déroulera en Allemagne : dates et lieu à préciser.

## **VI. ARBITRAGE**

La prochaine réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage aura lieu les 13 et 14 octobre prochains.

Une trop grande disparité dans la qualité de l'arbitrage entre les arbitres du Pool et ceux de Ligues et Départementaux a été relevée.

M. GRIGNON, retenu par ses obligations professionnelles n'arbitrera pas les Championnats du Monde à Marseille. Il a été remplacé par Mme CHAPILLON.

Une dérogation a été demandée pour un jeune qui a une maladie rare (petite taille) qui souhaite pouvoir jouer avec des boules de petit diamètre, soit celles de Benjamins dans toutes les compétitions : refus du Comité Directeur.

Suite à la demande du CD 49, il a été précisé qu'un arbitre qui décide de démissionner, peut réintégrer le corps arbitral mais au niveau inférieur.

La CNA se penchera sur la possibilité, dans ce cas, de repasser l'examen au grade supérieur, grade dans lequel il officiait auparavant.

## **VII. CHAMPIONNATS DE FRANCE**

### **A. Bilan 2012 :**

Remarques générales: Certains BAT des affiches et programmes ont été envoyés trop tardivement au Secrétaire Général pour validation. Il est donc rappelé de s'y prendre suffisamment tôt, cette procédure étant obligatoire notamment pour vérifier le respect du dispositif partenarial.

#### **1. Beaucaire :**

Accueil chaleureux en centre ville. Il est à déplorer le manque de barrières qui n'est d'ailleurs pas spécifique à Beaucaire, les terrains un peu lisses, la restauration avec beaucoup d'affluence en même temps. Au contrôle des licences, présentation d'une copie d'écran au lieu d'un duplicata.

#### **2. Tournefeuille :**

Très bon accueil, 12 terrains n'étaient pas très appropriés au Jeu Provençal. A noter que lors de ce championnat aucun alcool n'a été servi sur les terrains.

#### **3. Guéret :**

Une bonne organisation dans un cadre magnifique.

A noter le nombre insuffisant de délégués FFPJP.

Une délégation a été signalée une différence de prix entre celui proposé par la Comité qui gérait l'hôtellerie et le prix réellement payé à la fin du séjour. Suite au contrôle d'alcoolémie une équipe a été disqualifiée.

#### **4. Roanne :**

Il a été relevé un manque de bénévoles nécessaires à l'organisation.

Il n'y a pas eu d'homogénéité entre le Championnat Triplette et celui des Promotions qui a semblé trop isolé.

Suite à un incident, deux équipes ont été disqualifiées par le Jury et convoquées en Commission de discipline fédérale et sanctionnées.

Le CD 42 sera relancé pour le paiement des 15 000€ HT dus à la SAOS. Si au 15 octobre, le paiement n'a pas été effectué, le Comité se verra privé d'équipes aux Championnats de France 2013.

Une réflexion sera entreprise pour améliorer l'organisation de ces Championnats.

#### 5. Espalion :

La restauration a été de qualité. Très bon accueil

Des contrôles d'alcoolémie et de boules ont été effectués (RAS).

A noter quelques problèmes de tenues vestimentaires de joueurs et de délégués.

#### 6. Frontignan:

Les terrains étaient catastrophiques, non adaptés à la pratique spécifique du Jeu Provençal. A noter un problème lié au remplacement d'un joueur dans l'équipe de La Réunion.

Pas d'antenne médicale alors qu'elle est obligatoire.

#### 7. Nevers :

Très bien organisé. Les tables de marque entre les différentes catégories devront être mieux séparées, avec des couloirs d'accès.

Il a été relevé la diminution de la fréquentation dans le village des exposants.

La Coupe de l'avenir a été rajoutée chez les Juniors.

La possibilité de faire les parties de groupes en 11 points a été évoquée.

#### 8. Pau :

Bon Championnat et bon accueil. A noter que les problèmes de sono sur les terrains éloignés n'ont pas été réglés malgré la demande lors de la visite en amont.

### B. Années suivantes :

#### 2013 :

Triplette Jeu Provençal	7 au 9 juin	Vauvert (30)	Pas de dossier
Doublette Féminin	15 et 16 juin	Caen (14)	
Individuel Seniors	15 et 16 juin	Caen (14)	
Doublette Masculin	22 et 23 juin	Sassenage (38)	
Triplette Masculin et Promotion	29 et 30 juin	Béziers (34)	Pas de dossier
Doublette Mixte	13 et 14 juillet	Trignac (44)	
Triplette Jeunes	24 et 25 août	Nevers (58)	
Triplette Féminin	7 et 8 septembre	Beaucaire (30)	Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	6 et 8 septembre	Beaucaire (30)	
Triplette Vétérans	14 et 15 septembre	Castelnaudary (11)	Pas de dossier

#### 2014:

Doublette Féminin	7 et 8 juin	<b>Pas de candidat</b>
Individuel Seniors	7 et 8 juin	<b>Pas de candidat</b>
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Grasse (06)
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	<b>Pas de candidat</b>
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31)
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	<b>Pas de candidat</b>
Triplette Jeunes	23 et 24 août	<b>Pas de candidat</b>
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	<b>Pas de candidat</b>
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48))

2015 : seule candidature : Saint-Pierre-les-Elbeuf (76) pour le Doublette Mixte.

## VIII. C.N.C

### A. CEP (Confédération Européenne de Pétanque)

- Coupe d'Europe des Clubs : METZ (57) s'est qualifié pour le 2ème tour qui a lieu en Suède, il bénéficiera, à titre exceptionnel, d'une indemnité supplémentaire FFPJP de 500€ ce qui porte à 2 000€ l'aide fédérale à ce déplacement. La FFPJP reviendra à l'indemnité forfaitaire de 1 500€ en cas de qualification pour la Finale de RASTATT en Allemagne.
- Elections CEP : le renouvellement statutaire du Bureau Exécutif de la CEP aura lieu lors du Congrès CEP le 01/11/2012 à GAND (B). La FFPJP représente la candidature de M. CANTARELLI Joseph pour le mandat 2012 - 2016. Conformément aux Statuts de la CEP, le Président de la FFPJP va faire un courrier de confirmation de son soutien à cette candidature au Secrétaire Général de la CEP.

### B. Equipements Sportifs (Boulodromes Couverts)

- Suivi des demandes : 98 dossiers enregistrés et suivis au stade actuel depuis 2009.
- Agrément de notre RES (Règlementation des Equipements Sportifs) par le CERFRES (Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs) MM. CANTARELLI Joseph et GRANDE Xavier sont passés en 1ère Consultation le 19 juin 2012 au CERFRES. Notre RES et la Notice d'Impact ont été transmises ensuite à toutes les instances exigées et indiquées par le Ministère des Sports  
Le passage en Certification finale devant le CERFRES aura lieu le 04/12/2012 au Ministère des Sports à PARIS.
- Subventions : dossiers déposés en base SES du CNDS  
1 seul nouveau dossier a été déposé en base SES pour la session de Septembre 2012 : MONTCEAU –LES - MINES – Ligue de Bourgogne (CD 71)  
Le dossier de SAINT GILLES – Ligue Bretagne (35) déposé en session de printemps est repris en session d'automne.  
L'avis de la FFPJP est à donner en base SES et à transmettre au CNOSEF avant le 21/09/2012.  
Pour rappel : nous avons eu 2 boulodromes couverts subventionnés en session de printemps à savoir BASSENS et MARTIGUES.

### C. Nationaux

- Délégation de NYONS les 29/30 septembre 2012 : Michel POGGI
- Formulaire « Rapport des Délégués des Nationaux»  
Le formulaire qui a nécessité beaucoup de modifications (nouveaux cahiers des charges, nouvelles dispositions et introduction des critères qualitatifs) a été fait en modèle EXCEL, il est prêt et reste à finaliser. Fait par informatique il facilitera son établissement par le délégué et sa transmission par mail. Il peut évidemment être utilisé sous forme papier.
- Analyse des Concours Nationaux 2012 : cette analyse a une nouvelle fois montré qu'il y a eu bon nombre de manques de délégués, de manques de rapports de délégation, trop d'anomalies non respect des cahiers des charges, des dotations et répartitions des indemnités....
- Un groupe de travail restreint se réunira le 08/11/2012 pour analyser cette situation et faire des propositions de mesures au Comité Directeur qui suit les 10 et 11/11/2012.

### D. CNC

- En ce qui concerne le Budget, nous respecterons sur le prévisionnel de 100 000 €.

Le lancement du CNC d'octobre 2012 a été effectué :

- Préparation d'un article pour le site FFPJP et la Newsletter avec rappel de procédure de transmission des résultats.
- Transmission des résultats : une feuille de résultat EXCEL va être établie sous la même forme que le calendrier avec 2 colonnes pour mettre le résultat. Elle sera envoyée à chaque organisateur.
- Cette feuille dûment remplie est à renvoyer par mail le soir même ou au plus tard le lundi matin par l'organisateur ou le délégué à l'adresse [cnc@petanque.fr](mailto:cnc@petanque.fr).
- Cette procédure transfère automatiquement les données vers les 3 gestionnaires du Comité de Pilotage qui établiront les classements suivant un tableau standard mis sur le nouveau site internet.
- L'organisation des barrages de montées CNC2 vers CNC1 (dernière année) se fera comme l'an dernier.
- Délégués / Arbitres sur les sites organisateurs de la phase championnats : les Ligues qui n'ont pas encore transmis la liste de leurs délégués et leurs arbitres doivent le faire dans le courant de la semaine.

➤ Finale :

Encadrement et animation = 15 personnes + le Président FFPJP.

Le Comité Pilotage sera composé de 9 personnes, DTN inclus et de l'animateur : Marc ALEXANDRE.

Le Live Streaming Fédéral sera mis en place. Il y aura nécessité de relever le débit ce qui représente un coût d'au moins 500€.

Educateur : 2 notamment pour le pas de tir des féminines.

Arbitres Nationaux : 2 (Dominique LE BOTS -Jean-Jacques DAMBRUNE), l'organisateur en rajoute 6.

Adresses utiles : Boulodrome : Av. du DUE 76320 ST PIERRE LES ELBEUF.

Salle de restauration : l'HACIENDA 247 Chemin des Hallages 76320 ST PIERRE LES ELBEUF (1 km du boulodrome) – Prix repas = 15€ (boissons comprises).

➤ CNC Féminin 2012 : 8 équipes au total

1 équipe pour chacune des ligues suivantes : ALSACE – AQUITAINE – BOURGOGNE – CENTRE – LIMOUSIN – MIDI PYRENEES – POITOU CHARENTE – RHONE ALPES

Les ligues concernées doivent faire parvenir les coordonnées de leur club qualifié dès que connu au responsable du Comité de Pilotage.

Un courrier d'inscription sera adressé aux clubs avec date limite du 08/11/2012 et copie à la Ligue organisatrice de Haute Normandie.

➤ Règlement CNC

Les modes de remplacements ont été précisés.

Règlement « joueurs brûlés » qui concerne les équipes d'un même club. Eu égard à la grande disparité en effectifs des clubs, du nombre d'équipes / club / divisions et par groupes qui mènent à des nombres de dates très différents d'une ligue et CD à l'autre la proposition retenue est :

Impératif d'utiliser les 4 dates CNC (= d'office 50% des matchs de groupes de 8) au moins pour les dates finales CRC/CDC.

**Seul le Règlement National est en vigueur**

Cas de fusion de 2 clubs : on conserve l'équipe la mieux classée / niveau.

Ce qui sera entériné au Comité Directeur de Novembre sera applicable en 2013.

➤ Communication

Présentation du site [www.championnatsdesclubs-ffpjp.fr](http://www.championnatsdesclubs-ffpjp.fr)

Lien automatique à partir de la page d'accueil FFPJP

Les feuilles de matchs sont en annexe des règlements

Les onglets en page d'accueil : CNC – CRC – CDC - CNC Féminin - Contacts

Date d'ouverture du site : en cours

Gestion future du CNC : 1 membre du Comité de Pilotage par Division + Féminines = 4 gestionnaires.

La prochaine réunion du Comité de pilotage du CNC se tiendra le vendredi 09/11/2012 à 09:30 au siège de la Fédération. Y seront évoqués : le bilan phase championnat CNC 2012, la préparation Finale 2012, la finalisation du règlement 2013, la répartition du Fond de ristourne 2012, la configuration du calendrier 2013 (fixation des dates 2014) et le Budget 2013.

## **IX. D.T.N**

### **1. HAUT NIVEAU**

#### Seniors

Il a été souligné la belle victoire de l'Equipe de France aux Masters de Pétanque. Un stage de préparation aux Championnats du Monde sera effectué à Vals les Bains.

#### Jeunes

En ce qui concerne les Jeunes, les coachs ont décidé de retarder la sélection pour les prochains Championnats d'Europe.

#### Féminines

La volonté de changement a animé la sélection des féminines afin de préparer les prochains Championnats du Monde.

Ainsi, à la suite des Championnats de France Féminins à Pau, la Direction Technique Nationale a décidé de sélectionner pour les prochains championnats d'Europe en Belgique début Novembre les joueuses suivantes : Papon Angélique - Maillard Anna - Germain Marie Angèle et Peyre Nelly.

### **2. FORMATION**

Le stage Interzones aura lieu à Nîmes. Une séance de mise en situation d'examen sera effectuée pour ceux qui avaient manqué l'examen du Diplôme d'Etat.

BF1 : un rapport d'activité ou un projet d'actions sera exigé.

BF2 : 13 candidats sont inscrits à ce jour. Une formation de formateurs pour le BF 2° sera programmée pour les membres de l'équipe technique de formation avec l'objectif de pouvoir organiser deux sessions sur le territoire (Nord et Sud).

Le contenu de la formation sera réétudié.

Diplôme d'Etat : La nouvelle session du Diplôme d'Etat a été mise en place à destination de 6 cadres titulaires du BF 3 et de 2 membres extérieurs.

Une seconde session est prévue pour les BF2 qui auront validé leur BF 3 ainsi que pour MM. ROCHER et MALBEC.

L'examen aura lieu sans doute lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 avec en plus les candidats ayant échoué lors de la 1<sup>ère</sup> promotion.

### **3. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE**

Avec l'évolution des tranches d'âges, des distances de jeu et des surclassements possibles, il apparaît nécessaire d'adapter la réglementation des dimensions et poids de boules pour les catégories jeunes.

Rappel seniors :

- DIAMETRE : Minimum 7,05cm et maximum 8,00
- POIDS : Minimum 650g et maximum 800g

Rappel jeunes 9ans et moins

- DIAMETRE : Minimum 6,50cm et maximum 8,00
- POIDS : Minimum 600g et maximum 800g

LA DTN a proposé qu'outre les Benjamins, les Minimes puissent jouer avec des boules plus petites.

La Comité Directeur a accepté **mais uniquement dans leurs compétitions.**

Pour les compétitions Minimes et Benjamins, les caractéristiques des boules sont:

- DIAMETRE : Minimum 6,50cm et maximum 8,00
- POIDS : Minimum 600g et maximum 800g

Donc si les Benjamins ou Minimes jouent dans les concours des catégories supérieures, ils ne peuvent utiliser ces petites boules.

### **4. ANALYSE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES :**

Lors du Championnat de France des jeunes qui a eu lieu à Nevers, deux études ont été réalisées.

Le but de ce Championnat est de faire jouer le plus possible les jeunes.

De nombreux points ont été discutés et des nombreuses améliorations devront être réalisées.

### **X. APPEL D'OFFRES ASSURANCE :**

Suite à l'impossibilité de mettre en place une compétition à la MMA ARENA, car trop onéreuse, la compagnie a dénoncé le contrat de partenariat. La FFPJP a ensuite dénoncé le contrat d'assurance et lancé un appel d'offres conformément à l'obligation légale.

Parmi les compagnies sollicitées, ont répondu : MMA, Allianz, la MACIF, Mutuelle des Sports, GENERALI, Crédit Agricole

Après étude minutieuse des propositions, le Comité Directeur a décidé de renouveler sa confiance à la compagnie MMA pour les trois années à venir.

Les notices à destination des joueurs et clubs sont déjà en cours d'impression et seront expédiées directement aux Comités qui devront les distribuer lors de leurs Assemblées Générales.

### **XI. DIVERS**

#### **- JEU PROVENCAL :**

Des modifications de certains points du règlement ont été décidées. Elles seront précisées lors de la prochaine réunion de la CNA pour application 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Suite au constat d'un nombre d'équipes qualifiées aux Championnats de France inférieur au maximal autorisé (tableau de répartition non complet), il a été décidé d'envisager de compléter ce tableau en attribuant le solde restant. Les ½ finalistes du CDF seront qualifiés d'office pour les CDF l'année suivante et les Comités ou Ligues qui souhaiteront une équipe supplémentaire devront en faire la demande.

Il sera précisé le mode d'attribution de ces équipes supplémentaires.

- COURRIERS :

- M. CERVETTI : suite à la décision du Comité Directeur en 2011 de ne plus confier les missions de suivi médical au Docteur CERVETTI, celui-ci réclame à la Fédération le paiement du préjudice qu'il aurait subi du fait de son éviction qui, selon lui, est un licenciement sans cause réelle ni sérieuse.

Une réponse lui sera adressée en précisant que la FFPJP n'accédera que partiellement à ces demandes.

- M. SARRIO : Suite à la décision prise par le Comité Directeur de suspendre la décision de la Commission Nationale de discipline, il a été décidé d'allouer la somme de 300 € à M. SARRIO dans le cadre d'un protocole transactionnel mettant un terme définitif à ce différend.

## XII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 10 et 11 novembre 2012

*(La séance est levée à 17 heures 00)*

Le Secrétaire Général de la FFPJP

*Le Président de la FFPJP*



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI